MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 7142 du 3 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *INTJ1602430S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 86510 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525367S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2016 :

Brun, Michel Nigend : 133 172 Numéro de livret de solde : 5 295 237

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2016 :

Le Duin, Yann Nigend : 181 277 Numéro de livret de solde : 8 030 243

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2016 :

Miège, Thibaut Nigend : 301 250 Numéro de livret de solde : 8 089 945

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,
E.-P. Molowa